Filae

Extrait du document : **Prisonniers de la 1ère guerre mondiale**
Individu concerné: Emile MALVACHE

LISTE N° 276 CONTENANT ENVIRON 1000 NOMS

(Reproduction strictement interdite)

Les noms en tête des groupes désignent les endroits où se trouvent les prisonniers dont les noms suivent. — Le total des noms publiés jusqu'aujourd'hui se monte à environ 325,400.

Total des prisonniers français internés en Allemagne : 355,000.

DUELMEN

(Suite.)

Lafaille Clément, Guercon (Aisne), inf. 166.
Léboudais Eugène, Charchigné (Mayenne), inf. 330.
Loppé Vital, Grazay (Mayenne), inf. 330.
Landemaine J.-Bapt., Chantrigné (Mayenne), cap., inf. 330.
Lajanthe Henri, Lacadéna (Dordogne), inf. 330.
Lemaréchal Edmond, Paris, inf. 166.
Lemareuil Raymond, Bernesq (Calvados), inf. 330.
Littière Paul, Montgrimaux (Marne), inf. 166.
Lamberet Auguste, Colmar (Basses-Alpes), inf. 330.
Leblanc Paul, Pontmain (Mayenne), inf. 330.
Lucas Eugène, Au-Brau (Ille-et-Vilaine), inf. 366.
Lonchamps Jules, Lermaize (Marne), inf. 336.
Louis, Georges, Sampigny (Meuse), serg.-major, inf. 330.
Lebreton Victor, Levallois-Perret (Seine), inf. 166.
Ledant François, Templeuve (Nord), inf. 166.
Lefèvre Henri, Pagny (Meuse), inf. 166.
Legrand Henri, Aulnoy-les-Valenciennes (Nord), inf. 166.
Lucas François, Plougonars (Côtes-du-Nord), inf. 330.
Lefèbvre Camille, Preux-au-Sart (Nord), inf. 330.
Langlais Charles, Tupigny (Aisne), inf. 330.
Lefeuvre André, St-Denis-de-Fortmes (May.), inf. 330.
Lepetit Pierre, Fougerolles (Ille-et-Vil.), cap., inf. 330.
Laurent Irénée, Guignicourt (Aisne), inf. 330.
Leret Louis, Beaumont (Sarthe), cap., inf. 330.
Langoureau Etienne, Paris, inf. 330.
Legros Charles, Emerchicourt (Nord), inf. 330.
Lemercier Alphonse, Aux-Chapelles (May.), inf. 330.
Launay Jules, Domfront (Orne), inf. 330.
Le Drogo Louis, Paris, inf. 330.
Lemêtre Louis, Martigné (Mayenne), sergent, inf. 330.
Le Thiec Joseph, Nivillac (Morbihan), inf. 265.
Lesage Pierre, Bréré (Mayenne), inf. 330.
Leroi Joseph, Croixille (Mayenne), inf. 330.
Leclère René, Haramont (Aisne), serg., inf. 330.
Dauly Jean, Boucheresse (Creuse), inf. 330.
Leriche Isidore, Hun (Mayenne), cap., inf. 330.
Lemen Jean-René, Quimper (Finistère), inf. 265.
Le Page Julien, La Vraie-Croix (Morb.), inf. 265.
Le Cadre Jean, Seboisselle (Morb.), inf. 265.
Le Noble Marcel, Paris, chass. 17.
Lofand Emmanuel, Mélisse (Ille-et-Vil.), chass. 17.
Labignerie Paul, Blagnac (Hte-Garonne), inf. 265.
Leblay Jean, Mohon (Morbihan), inf. 265.
Lacrampe Jean-Marie, Germs (Htes-Pyr.), inf. 166.
Lucas Joseph, Désertines (Mayenne), cap., inf. 330.
Liot Eugène, Couterne (Orne), inf. 330.
Le Dain Joseph, Noyal (Morbihan), inf. 330.
Laurin Paul, Ormes (Yonne), chass. 17.
Lacharme Etienne, Paris, cap., inf. 366.
Lejeune Léon, Sézanne (Marne), sergent, inf. 366.
Laborie Jean, Ornaisons (Aude), sergent, inf. 366.
Le Moal Louis, Roudouallec (Morbihan), inf. 366.
Leclercq César, Anzin (Nord), inf. 166.
Lauron Joseph, St-Dié (Vosges), inf. 330.
Laurent Camille, Landres (Ardennes), inf. 166.
Laoust Justin, Hautmont (Nord), inf. 330.
Lévêque Georges, Monnières (Loire-Inf.), génie 9.
Lafond Joseph, Fontenay-St-Père cap.-fourr., inf. 166.
Lehericy Louis, St-Denis-de-Mère (Calv.), inf. 166.
Lionnard Marie, Verdun (Meuse), inf. 166.
Leblond Edouard, Levallois-Perret (Seine), inf. 97.
Louis Lucien, Paris, cap., inf. 97.
Leylavergne Paul, St-Amand (Hte-Vienne), inf. 97.
Liot Bienaimé, Cherbourg (Manche), inf. 97.
Lemonnier Albert, Sassecosse (Sne-Inf.), inf. 159.
Lavigne Auguste, Ecrainville (Sne-Inf.), inf. 159.
Lipparelli Antoine, Agen (Lot), inf. 159.
Lassus Jean-Marie, La Garange (Htes-Pyr.), inf. 159.
Lefranc Frédéric, La Rochelle (Manche), inf. 159.
Leloutre Gustave, Paris, inf. 97.
Laurent Issuri, Larressore (Basses-Pyr.), inf. 97.
Lhéman Eugène, Brézillac (Aude), inf. 97.
Martinon Claude, Mizérieux (Ain), inf. 97.
Mauran Valentin, Garac (Hte-Garonne), inf. 97.
Montreynaud F., St-Barthélémy-le-Plein (Ardèche), inf. 97.
Mouton Louis, Pierrelotte (Drôme), inf. 159.
Montagne Jean, Charentus (Haute-Loire), inf. 159.
Mottier Marcel, Thoiré (Sarthe), inf. 97.
Marty Michel, Cazare (Lot), cap., inf. 97.
Milhé Joseph, Bardreix (Basses-Pyr.), inf. 97.
Martin Lucien, Senlis (Oise), inf. 97.
Massot Louis, Milhaud (Gard), inf. 97.
Murtin Marius, Haulgure (Ardèche), inf. 97.
Mathieu Raymond, Lamastre (Ardèche), inf. 97.
Masset Aristide, Bréal (Haute-Vienne), inf. 97.
Maistre Joseph, La Clusaz (Haute-Savoie), inf. 97.
Malabard Léonard, Bacheillerie (Hte-Vienne), inf. 97.
Madilmont Jean, Cusille (Corrèze), inf. 97.
Marcet Lucien, Chambéry (Savoie), sergent, inf. 97.
Mugnier Marius, Annecy (Hte-Savoie), serg., inf. 97.
Morin Paul, Douzère (Drôme), inf. 159.
Meugnier Antoine, Vinzines (Savoie), inf. 97.
Michel François, Sallaumines (Pas-de-Calais), inf. 97.
Morin Alfred, Redon (Ille-et-Vil.), inf. 97.
Meunier Marius, St-Jean-en-Roans (Drôme), cap., inf. 97.
Magnaud Marie, Beysac (Corrèze), inf. 97.
Morlet Emile, Ay (Marne), sergent, inf. 166.
Morin Achille, Crépy-en-Valois (Aisne), inf. 366.
Mouret Pierre, Paris, asp., génie 9.
Mader Gabriel, St-Christophe (Tarn), inf. 366.
Malvache Emile, Marbaix (Nord), inf. 330.
Monin Gaston, Vauves (Seine), cap., inf. 330.
Mars Alexandre, Renne (Ille-et-Vil.), inf. 330.
Monnet François, Corneille (Algérie), adj., inf. 330.
Monsallier Jos., St-Traimbault-de-Lassay (May.), serg., inf. 330
Marreau Joseph, Paris, sergent, inf. 330.
Monnier Jules, Madré (Mayenne), inf. 330.
Meunier Gustave, La Courbe (Vienne), inf. 366.
Montouillout Paul, Rehus (Marne), cap., inf. 166.
Mogin Baptiste, Pont-Château (Loire-Inf.), chass. 17.
Martin Emile, Dampierre (Cher), chass. 17.
Mance Léon, Ste-Savines (Aube), inf. 330.
Michel Henri, Boulay (Mayenne), inf. 330.
Meslet François, Hambers (Mayenne), inf. 330.
Mouren Joseph, Château-Gombert (Bches-du-Rh.), inf. 330.
Martingay Emile, Lyon (Rhône), art. 9.
Martelot Pierre, Crach (Morbihan), chass. 17.
Massot Paul, Presles (Seine-et-Oise), art. 9.
Malbec Aristide, Toulouz (Hte-Garonne), cap., art. 9.
Martin Jules, Charly (Cher), art. 9.
Mulot Louis, Montenay (Mayenne), inf. 330.
Molard Henri, Paris, inf. 330.
Moulin Fernand, Chartres (Mayenne), serg., inf. 330.
Marliot Léon, Elincourt (Nord), inf. 330.
Martinet Charles, Fontenay-s.-Bois (Seine), inf. 330.
Malmartel Isiître, Queysac (Corrèze), inf. 330.
Maniavé Léon, Laval (Mayenne), cap., inf. 330.
Martinot Emmanuel, Gouey (Côte-d'Or), inf. 166.
Mangeot Camille, Rouvres (Meuse), inf. 166.
Malager Benoit, Salvizinet (Loire), inf. 166.
Mareau Paul, Vesoul (Hte-Saône), sergent, inf. 97.
Michon Jean, Blanot (Saône-et-Loire), serg., inf. 97.
Micheiller Albert, La Motte-Servelet (Savoie), serg., inf. 97.
Monguillon Charles, Paris, inf. 166.
Mathy Marcel, Epernay (Marne), inf. 166.
Mathy André, Epernay (Marne), inf. 166.
Machu Charles, Bevillers (Nord), inf. 166.
Mahout Paul, Argers (Marne), inf. 366.
Menegaux Georges, Abbévillers (Doubs), inf. 330.
Malétrez Marcel, Reims (Marne), inf. 366.
Ménard Edmond, Paris, inf. 166.
Martin Jean, Mont-Berger (Creuse), inf. 330.
Monchau Eugène, Villefranche-s.-Saône (Rhône), inf. 366.
Méresse Paul, Balves (Nord), inf. 366.
Mallfert Auguste, Paris, inf. 166.
Milard Auguste, St-Geunne-le-Robert (May.), serg., inf. 330.
Mousseaux Albert, Courtisols (Marne), inf. 330.
Margueritat Georges, Paris, cap., inf. 330.
Moulle Georges, La Podé (Mayenne), inf. 330.
Marchand Eugène, La Chapelle (Mayenne), inf. 330.
Manche Oscar, Mortagne (Nord), génie 9.
Moreau François, Valenciennes (Nord), inf. 366.
Mazard Georges, Graville (Seine-Inf.), inf. 166.
Melot Louis, Izé (Mayenne), cap., inf. 330.
Michel Pierre, Andouillé (Mayenne), inf. 330.
Michel Léon, Fismes (Marne), inf. 330.
Manceau Paul, Paris, cap., inf. 330.
Maugars Rémy, Vitry (Seine), inf. 330.
Manivile Louis, Caulinés (Côtes-du-Nord), inf. 366.
Masson Fernand, Jarmy (Côte-d'Or), inf. 166.
Milon Ernest, Tours (Indre-et-Loire), inf. 327.
Neyron Jean, Castaguède (Haute-Garonne), inf. 97.
Neveu Henri, St-Mihiarré (Ille-et-Vil.), inf. 330.
Noppé Joseph, Clichy (Seine), cap., inf. 330.
Nicaise Paul, Saultain (Nord), inf. 330.
Nouvel René, Reminiac (Morbihan), inf. 265.
Nello Baptiste, St-Denis (Seine), inf. 330.
Nay Louis, Bazongers (Mayenne), inf. 330.
Noé Arthur, Marisy (Aisne), inf. 330.
Nioton Maxime, St-Génis-du-Bois (Gironde), inf. 166.
Nouvel Emile, Aquigny (Eure), inf. 166.
Nègre Clément, Pontells (Gard), inf. 166.
Naal Marcel, Montrouge (Seine), inf. 330.
Namur Etienne, Damery (Marne), cap., inf. 166.
Odier Frédéric, Fure (Isère), inf. 97.
Olive Pierre, Marseille (Bches-du-Rh.), cap., inf. 159
Olive Julien, Esperaza (Aude), inf. 166.
Olivier Jules, Cazalet (Gard), inf. 330.
Perrollaz Joseph, Magland (Hte-Savoie), inf. 97.
Payen Vincent, Lyon (Rhône), inf. 97.
Perret Julien, Lyon (Rhône), inf. 97.
Porcher Joseph, St-Senoïs (Indre-et-Loire), inf. 159.
Pélissier Franciscque, Loubeyrat (Puy-de-Dôme), inf. 159.
Pillac Léon, Menigoute (Deux-Sèvres), inf. 159.
Perronnet Louis, Eygliers (Htes-Alpes), inf. 159.
Pélissier Joseph, Roussas (Drôme), inf. 97.
Petellat Ernest, Paris, inf. 97.
Pinier Paul, Paris, inf. 166.
Poyas Anatole, Nantes (Loire-Inf.), inf. 366.
Passerat Jules, Issy-les-Moulineaux (Seine), inf. 366.
Pac Jean, Milhas-Aspet (Hte-Garonne), inf. 166.
Perot Alphonse, St-Hilaire-le-Sierru (Sarthe), inf. 330.
Parisse Michel, Ternaut (Puy-de-Dôme), inf. 159.
Pinès Pierre, Cintegabelle (Ariège), inf. 159.
Paul Pierre, St-Sauves (Puy-de-Dôme), inf. 366.
Petit Marcel, Puteaux (Seine), cap., inf. 366.
Pélet Gaston, St-Martin-de-Boux (Charente-Inf.), inf. 166
Pouch Jean, Charteaux (Corrèze), inf. 330.
Prioux Valéry, Tours (Indre-et-Loire), inf. 330.
Planchard Georges, Paris, inf. 330.
Pirou Jean, Fonbuguet (Dordogne), inf. 159.
Pierrat Albert, Raon-l'Etape (Vosges), chass. 17.
Puren Jean-Marie, Keroyert (Morbihan), inf. 165.
Périou Jérôme, St-Dolay (Morbihan), inf. 165.
Percheron Emile, Villemanche (Yonne), chass. 17.
Plumail Louis, Loupfongères (Mayenne), inf. 330.
Pottiez Louis, St-Maur-les-Fosses (Seine), inf. 330.
Poher Joseph, Loémale (Morbihan), inf. 330.
Pipelier Georges, Château-Goutier (Mayenne), inf. 330.
Piou Joseph, Champfremont (Mayenne), inf. 330.
Priolet Fernand, Avranches (Mayenne), serg.-four., inf. 330.
Pattier Auguste, St-Martin-de-Convic (Mayenne), inf. 330.
Prodhomme Joseph, St-Cyr-le-Fravelais (Ille-et-V.), inf. 330.
Pointeau Alphonse, Versailles (Sne-et-Oise), inf. 330.
Perubois Marcel, Givry-en-Argonne (Marne), inf. 166.
Picot Louis, Paris, inf. 166.
Pécheux René, Kegret (Marne), inf. 166.
Philippe Gabriel, Lyon (Rhône), sergent, inf. 97.
Pousolle Jean, Bordeaux (Gironde), serg., inf. 97.
Pourchot Emile, Paris, inf. 166.
Pintat André, Montcetz-Longevas (Marne), inf. 166.
Perotte Henri, Roye (Somme), inf. 166.
Pommé Edmond, Orthez (Basses-Pyr.), inf. 166.
Pascal Martial, Sembadel (Haute-Loire), inf. 366

(A suivre.)

Front du colonel-général archiduc Joseph.

Entre les vallées de Kirlibaba et de la Bistritz les Russes déclanchèrent hier de fortes attaques, dont la plupart échouèrent avec fortes pertes sous nos tirs. Au Nord de Dorna Vatra nous avons fait payer cher à l'assaillant le terrain perdu. Au Sud de la vallée du Trotosul, les attaques échouèrent également dans leur ensemble ; le Russe gaspilla des forces importantes qui ne lui donnèrent qu'un succès local peu important.

Groupe d'armées du feldmarschal von Mackensen.

L'aile gauche de la 9me armée a anéanti les divisions roumaines descendant des cols au Sud-Est de Sinaia et tentant de se frayer un chemin vers le Sud-Est. Plusieurs milliers d'hommes furent capturés avec de nombreux canons. Devant l'aile droite de cette armée et devant l'armée du Danube, qui progresse rapidement, l'ennemi est en pleine retraite.

Depuis le 1er décembre, les deux armées ont capturé — après un nettoyage superficiel des champs de bataille autour de Bucarest — plus de 70.000 Roumains, 184 canons et 120 mitrailleuses.

Les chiffres démontrent clairement l'importance du succès des troupes coalisées, en même temps que le degré de la décomposition de l'armée roumaine, dont les pertes en morts et en blessés correspondent au nombre des prisonniers. Le butin en matériel de campagne et de guerre est immense.

Front de Macédoine.

Les positions de hauteur au Nord de Monastir et au Nord-Est de Paralovo, subirent un violent feu d'artillerie, qui fut suivi d'attaques, facilement repoussées, dans la boucle de la Cerna.

A l'Est du lac supérieur de Tahinos, des avant-gardes bulgares repoussèrent une compagnie anglaise.

BULLETINS OFFICIELS FRANÇAIS

Paris, 4 décembre 1916, soir.

Activité marquée des deux artileries sur le front au Nord de la Somme et dans les régions de Vaux et de Douaumont. Partout ailleurs, journée calme.

Paris, 5 décembre 1916, 3 heures.

Nuit calme sur l'ensemble du front.

La guerre aérienne : Dans la journée du 4, le sous-lieutenant Nungesser a successivement abattu, sur le front de la Somme, deux avions allemands ; le premier à 12 h. 15, le second à 13 h. 5. L'un des appareils s'est écrasé sur le sol à trois cents mètres à l'Ouest de Nurlu, l'autre est tombé en flammes dans le bois de Vallulart (Est de Lepbelle). Ces deux victoires portent à vingt le nombre de 9 avions ennemis abattus jusqu'à ce jour par le sous-lieutenant Nungesser.

BULLETINS OFFICIELS ANGLAIS

(Front occidental.)

Londres, 4 décembre 1916, 11 h. soir.

Rien à signaler en dehors de l'activité ordinaire de l'artillerie et des mortiers de tranchées sur tout l'étendue du front.

Londres, 5 décembre 1916, 10 h. 15 matin.

L'ennemi a tenté à la suite d'un violent bombardement d'effectuer un coup de main avec de gros effectifs au Sud de Loos. Il a complètement échoué. Partout ailleurs, rien à signaler.

AUTOUR DE LA PRISE DE BUCAREST

Au parlementaire allemand, le sommant de capituler, le général roumain qui commandait à Bucarest répondit que cette ville n'était pas une forteresse et n'avait ni commandant ni gouverneur. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la première carte venue pour se rendre compte qu'*avant* la défaite roumaine Bucarest était bel et bien une forteresse, voire un des plus forts camps retranchés de l'Europe.

Cela n'empêche pas, bien entendu, la presse alliée d'adopter le mot d'ordre de la « forteresse déclassée », pour atténuer l'importance de sa chute. Le radiogramme officieux anglais de Poldhu, 7 décembre, 1 h. 40, lance la version humoristique que voici :

« *La chute de Bucarest, annoncée par les Allemands, était à prévoir. Déjà au début de la guerre Bucarest, considérée par les Roumains comme forteresse désuète, fut dégagée de son caractère de place forte* (!). *L'armée roumaine étant encore intacte* (!), *l'importance de la chute de Bucarest est minime.* »

Avant la prise de la capitale roumaine, la presse anglaise et alliée parlait tout autrement ! Le 1er décembre encore l'édition parisienne du « *New-York Herald* » publiait, sous le titre : « *Les puissantes fortifications (powerfully constructed) de Bucarest* », un article démontrant que les fortifications de Bucarest étaient « les plus modernes et les plus puissantes sous tous les rapports, qui eussent jamais été construites ». Suivait une description détaillée, de la plume d'un correspondant spécial du « *Morning Post* ».

Le 5 décembre encore, on ne croyait pas, à Paris, que Bucarest capitulerait. Dans le « *Figaro* » de ce jour, Polybe écrivait encore :

« Bien que les Roumains, à l'ouest de Bucarest, aient fléchi, après un très dur combat sur les bords de l'Argès, leur capitale paraît moins menacée aujourd'hui qu'elle ne l'était hier, et sera très certainement défendue. »

L'infanterie roumaine a en effet tenté de défendre la capitale, mais sa résistance fut rapidement brisée.

Il est juste d'opposer à l'opinion de Polybe les commentaires d'un autre critique militaire, plus clairvoyant sans doute. Dès le 3 décembre, le général N... envisageait dans le « *Bonnet Rouge* » l'éventualité de la prise de Bucarest, disant que, « si elle se produit, elle aura des conséquences morales considérables, et qu'elle comptera parmi les événements les plus déplorables de cette guerre, fertile en surprises ».

Il continuait :

« Le tort des Roumains, on l'a dit, on l'a répété, on ne le dira jamais assez, c'est d'avoir voulu prendre l'offensive sur un front trop considérable, avec une armée aux effectifs réduits.

« Les Roumains, on le sait maintenant, ne disposaient que de très peu de pièces d'artillerie. Leurs réserves de munitions étaient de beaucoup insuffisantes ; ils n'avaient presque pas de mitrailleuses, c'est-à-dire qu'il leur était impossible d'engager la lutte dans de bonnes conditions contre un adversaire aussi puissant que l'Allemagne.

« Si, avant le déclanchement de l'offensive roumaine, on avait bien voulu réaliser, autrement que par des discours, le principe du « front unique » proclamé par tous les Alliés, il est permis de croire que les Allemands ne se seraient pas trouvés hier à 7 kilomètres de Bucarest, et que nous n'attendrions pas, angoissés, la dépêche qui va peut-être nous apprendre tout à l'heure qu'ils sont entrés dans la ville.

« Des récriminations ? Non. Il faut réparer ; pour cela, ce qui importe plus que tout, c'est de museler les « bourreurs de crânes » de la presse alliée. Non seulement on trompe le peuple avec la débauche d'informations fantaisistes à laquelle on nous a habitués, mais on trompe les gouvernants, et peut-être finit-on par suggestionner les états-majors eux-mêmes.

« La première condition pour bien faire la guerre c'est de connaître l'ennemi, et de ne pas de mépriser, c'est la seule chose qu'en France on n'ait jamais voulu comprendre. Quand Hindenburg a pris le commandement de toutes les forces allemandes et qu'ici nous avons voulu souligner la valeur de ce grand stratège, la Censure a prétendu échopper notre article. « *On ne fait pas, nous a dit un censeur, l'éloge des ennemis.* »

« Eh bien, si. Il faut savoir faire l'éloge de l'ennemi. Il faut savoir reconnaître sa puissance, sa valeur, son intelligence, sa ténacité. C'est la meilleure façon pour ne pas être trompé, joué, vaincu par lui..... »

LES PERTES ROUMAINES.

La « *Gazette de Francfort* » apprend que, le 8 décembre, le chiffre des prisonniers roumains s'est élevé à 135,000.

Quant aux pertes sanglantes de l'armée roumaine, le correspondant de guerre du dit journal affirme qu'elles furent environ quatre fois supérieures à celles des armées victorieuses des Puissances centrales.

La bataille de Targu-Jiu fut extrêmement sanglante pour les Roumains, qui sacrifièrent ensuite des groupes entiers pour couvrir leur retraite.

EN FRANCE

LE COMITE SECRET ET LE VOTE DE CONFIANCE.

A la fin des séances secrètes, la Chambre française a adopté par 344 voix contre 160 et un assez grand nombre d'abstentions un ordre du jour de confiance accepté par le gouvernement. Nous reviendrons sur cet ordre du jour quand nous en posséderons le texte et les commentaires des journaux français. Contentons-nous pour aujourd'hui de comparer le résultat à celui de l'ordre du jour de confiance qui termina le dernier comité secret du 22 juin. Cet ordre du jour avait été adopté par 440 voix contre 97. La majorité de M. Briand est donc très sensiblement en baisse.

Nous ignorons, bien entendu, ce qui s'est passé au comité secret ; mais les journaux français de ces derniers jours reflètent une grande nervosité et un mécontentement à peine contenu, que la prise de Bucarest n'aura certainement pas atténué.

Citons quelques-unes de ces voix :

Dans un article de fond intitulé « *Il est temps !* », M. Clemenceau écrivait le 3 décembre :

« Il est temps, enfin, que notre peuple en arrive à comprendre que l'unique problème est d'une organisation de forces dans toutes les parties de la conduite de la guerre, et non d'une suite de hasards à courir avec toutes les mascottes de rechange. C'est là-dessus, non sur autre chose, que les Chambres ont charge de décider. La page blanche du Destin est encore devant elles. *Qu'elles osent faire l'addition de la dépense d'or et de sang, en la reportant, pour une comparaison nécessaire, à la colonne des résultats, et qu'elles disent si l'opération doit se poursuivre telle que, depuis vingt-huit mois, nous en faisons l'expérience, ou bien s'il est temps que les conditions en soient changées.*

« Il est temps, il est grand temps, qu'on se le dise ! Jamais je ne fus si loin d'un accès de pessimisme. Aucune sensation de faiblesse ne peut m'assaillir. Jamais je ne sentis si haut. Jamais je ne donnai mieux tout de moi-même à mon pays. Les faibles ne sont pas ceux qui veulent rassembler toutes les forces éparses de victoire pour le succès final contre un ennemi puissant encore, mais ébranlé. Non, ce ne sont pas ceux-là qu'on peut accuser de défaillir. Ce sont les autres.

« Il est temps ! Que pourrions-nous attendre encore ? L'heure venue, on peut faire des phrases pour savoir s'il en faut profiter. Cependant, la fatalité s'impose. Des députés, des sénateurs, que je vois trop souvent submergés dans des diplomaties de sous-préfecture, ont la France à sauver. Je ne veux rien prévoir des conséquences d'une plus longue hésitation. Quand le devoir parle si haut, qui de nous se résignerait à répondre : « Je n'ai pas entendu » à ceux qui reviendront, tout sanglants, des tranchées ? »

Dans un article intitulé : « *Initiative — Audace — Franchise* », « *La Bataille* » du même 3 décembre écrivait :

« La Chambre s'est depuis quelques jours réunie en Comité secret !

« Peut-on espérer que de ses discussions sortira autre chose qu'un ordre du jour contenant des vœux toujours irréalisés ?

« L'heure que nous traversons est une heure grave entre toutes. Quiconque n'en tiendrait pas compte encourrait une responsabilité formidable pour demain.

« Trop longtemps les intérêts personnels ont eu le pas sur l'intérêt national.

« Il est temps aujourd'hui de parler clair et d'agir.

« De parler clair en ce qui concerne les buts de guerre et contre toutes les annexions avouées ou cachées.

« D'agir contre toutes les erreurs, tous les mensonges, toutes les faiblesses, toutes les incapacités.

« S'il ne devait, une fois de plus, sortir des discussions de la Chambre que des paroles évasives, des engagements trop oubliés, il en rejaillirait un discrédit sur l'action parlementaire en même temps que la lassitude gagnerait les masses.

« C'est un devoir impérieux, dans le moment présent, de parler à l'opinion publique un langage de sincérité.

« C'est une action salutaire d'atteindre tous ceux, où qu'ils soient placés, qui entendent ne tirer des souffrances de la nation qu'honneurs et profits.

« Les mensonges ne sont plus de mise et ils doivent être traqués, supprimés de nos moeurs.

« Quiconque, soit à l'arrière, soit à l'avant, cachera, tronquera la vérité ; quiconque agira dans un but d'intérêt, sera châtié.

« C'est la formule nouvelle qui doit sortir des délibérations secrètes de la Chambre. Appliquée par des hommes énergiques, audacieux, elle calmera les rumeurs populaires, elle hâtera l'heure de la paix.

« Après 28 mois de guerre et de sacrifices, il est intolérable de penser qu'il y a encore des gens dont l'intérêt personnel est l'unique souci.

« Pas de demi-mesures, le salut par des gestes hardis et prompts. . . . »

Nous pourrions multiplier les citations révélant le même esprit public qui semble bien être l'esprit de la France, lasse des beaux discours qui sont une nourriture bien dangereuse pour un peuple.

C'est dans cet esprit qu'il faut interpréter l'ordre du jour de la Chambre, qui accorde un suprême crédit au gouvernement, s'étant rendu compte, sans doute, qu'une crise ministérielle n'est pas désirable. La succession de M. Briand est d'ailleurs un rude fardeau, et les « ministrables » se pressant pour la recueillir sont certainement beaucoup moins nombreux que d'ordinaire.